

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 15

22^e année • mercredi 10 avril 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

Halte aux abus!



THIERRY PORCHET

Bas salaires, heures supplémentaires non enregistrées ou jamais indemnisées, assurances sociales perdues, surcharge de travail: Unia a dénoncé un nouveau cas d'abus parmi les sous-traitants de DHL et distribué des tracts sur le site de l'aéroport de la multinationale à Genève. Le syndicat demande l'ouverture immédiate de négociations. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Pauvre un jour, pauvre toujours

Sonya Mermoud

Rien de nouveau, ou presque, sous un soleil dont tous ne profite définitivement pas de la même manière. Depuis une quarantaine d'années, le fossé entre les plus riches et les moins bien lotis continue de se creuser sur le Vieux-Continent, comme le révèle la dernière étude du Laboratoire sur les inégalités mondiales parue fin mars. Entre 1980 et 2017, les 1% d'Européens les plus fortunés ont vu leur revenu augmenter deux fois plus vite que celui des 50% les moins aisés. Au sommet de l'échelle des disparités, pour le millième des personnes aux por-

tefeuilles les mieux garnis, la croissance a bondi de 200%! Dans la quasi-totalité des pays concernés, la hausse de la part du revenu national a été captée par les 10% des nantis. Alors que près de 22% des Européens vivent dans la pauvreté. Le Vieux-Continent, soulignent les auteurs de l'enquête, a toutefois mieux résisté à l'accroissement des inégalités que le reste du monde. Et plus précisément que les Etats-Unis où les rémunérations des plus modestes ont stagné durant cette même période. Piètre consolation, le système américain n'ayant jamais été un modèle dans la prise en compte des plus démunis. Quoi qu'il en soit, cette situation – propre à favoriser la montée des nationalismes – met une nouvelle fois en échec la théorie du ruissellement. Elle démontre que la redistribution par les impôts ne suffit pas. Que les mécanismes de protection et de régulation des salaires, de défense des travailleurs fonctionnent mal ou pas du tout, notamment dans les Etats où les syndicats ne pèsent guère. Ce sombre tableau est aussi directement lié aux politiques sociales, d'éducation et de formation mises en place par les Etats. Volet qui pourrait être renforcé si les pays de l'UE cessaient leur compétition perdue en matière de fiscalité. Une concurrence responsable de la baisse progressive des taux d'imposition. Et, partant, d'une manne susceptible, elle aussi, de réduire les disparités si elle était réinvestie dans les services publics. En Suisse également, les écarts de revenus sont criants. Le dumping fiscal, la norme. Pour ré-

soudre le problème, la Jeunesse socialiste suisse (JSS) a lancé l'initiative 99% qu'elle vient de déposer à la Chancellerie fédérale. Son appellation fait allusion au fait qu'une poignée de riches possède le même montant que quasi tout le reste de la population. Les remèdes des initiateurs? Imposer les revenus du capital 1,5 fois plus que ceux du travail. En clair, la JSS demande que les montants perçus sans lever le petit doigt – dividendes, loyers, intérêts, etc. – soient davantage taxés dès qu'ils dépassent la barre des 100 000 francs. Un plafond qui devrait toutefois être décidé par l'Assemblée fédérale. Avec, à la clef, l'idée d'une redistribution des recettes vers les classes moyennes et populaires. Gains qui pourraient servir à payer les primes d'assurance maladie ou à réduire l'impôt sur les salaires. Tout en combattant *de facto* les mesures d'austérité générées par les trous dans les caisses de l'Etat, allègements fiscaux obligent. Une proposition qui aura toutefois de la peine à passer la rampe comme on l'a vu avec le refus de plusieurs projets similaires antérieurs. Des choix le plus souvent dictés par la peur instillée par la droite prédisant le départ des riches, un frein aux investissements, des menaces sur l'emploi. Alors que la notion de privilèges reste envers et contre tout bon sens encore trop souvent admise. La résignation, hélas! à l'œuvre. ■

PROFIL



Daiara Tukano, dialogue avec la nature.

PAGE 2

CONSTRUCTION

Les contremaîtres veulent leur part du gâteau.

PAGE 3

INTERNATIONAL

Travail de forçat au Qatar.

PAGES 6 - 7

GENÈVE

Non à la RFFA.

PAGE 9

«LA NATURE PARLE»

Artiste-peintre engagée, Daiara Tukano défend les droits des peuples autochtones et leurs visions résolument écologiques

Aline Andrey

Daiara Tukano, autochtone du Brésil, nous reçoit dans l'appartement genevois où elle loge le temps d'une semaine. Elle porte un poncho, tricoté par des mains amérindiennes expertes, aux dessins graphiques, symboles de sagesse et de lutte. Son maquillage est fait de fines lignes d'*urucu* (ou *roucou*), fruits dont les graines sont rouge vif. Les dessins sont symétriques, protecteurs et inspirants: une étoile sur le front pour de bonnes pensées, trois traits sous la bouche pour une juste parole, les joues bardées de traits guerriers. Elle est prête à parler dans un français parfait, aux accents plus parisiens que brésiliens. De son père d'abord, éduqué et baptisé de force dans un internat de missionnaires catholiques et interdit de parler sa langue. «Il en est ressorti révolté. Il a accusé l'Etat et l'Eglise catholique de génocide et d'ethnocide, et a été persécuté par le régime militaire. Je suis née en 1982, au cœur du mouvement autochtone dont il faisait partie», raconte Daiara Tukano. Elle a grandi surtout en milieu urbain, au Brésil, en Colombie, dont sa mère est originaire, et en France, où cette dernière a fait un doctorat en anthropologie. Mais a passé beaucoup de temps aussi en Amazonie, sa terre originelle.

LE PREMIER GÉNOCIDE

Daiara Tukano – Tukano est aussi le nom de son peuple – a repris tout naturellement le flambeau de la lutte en continuant à témoigner de la violence infligée aux Amérindiens. «Les Européens ont mis du temps à comprendre qu'on était des êtres humains, et encore plus pour se rendre compte de nos capacités. L'invasion du continent "américain", du nom d'un Italien qui n'y a jamais mis les pieds (Amerigo Vespucci, *ndlr*), est le premier grand massacre qu'a connu le monde. Des millions de personnes ont été assassinées. Jusqu'en 1979, nous étions sous la tutelle de l'Etat brésilien, sans droit de vote...»

La militante dénonce le racisme et l'invisibilisation subis par les peuples autochtones, dont le taux de suicide est très élevé. «Les violations des droits humains se perpétuent, car le capital international a des intérêts à exploiter

nos terres. Le colonialisme subsiste. On nie notre histoire, notre humanité pour des "ressources" naturelles. Or, pour nous, la Nature est notre mère.» Continuer à exister en tant que peuple autochtone est déjà en soi, selon Daiara Tukano, une forme de résistance. «C'est la preuve que les colons ont échoué. On est vivant. Et on peut montrer qu'il est possible d'entrer en relation différemment avec la planète pour tenter d'éviter d'être tous empoisonnés et noyés dans une mer de plastique, échapper au suicide collectif.»

«Aujourd'hui, les seuls qui sachent se débrouiller sans électricité ni électronique, ce sont les peuples autochtones...»

Et de rappeler: «Aujourd'hui, les seuls qui sachent se débrouiller sans électricité ni électronique, ce sont les peuples autochtones...» Pont entre les deux mondes, entre les savoirs et les pratiques de la civilisation tukano et ceux de la culture des «envahisseurs», elle rêve d'une société plus équitable «capable d'embrasser la diversité culturelle, et de respecter la biodiversité: les droits humains et les droits de la nature».

L'ART ENGAGÉ

Diplômée aux beaux-arts, chercheuse en droits humains, l'artiste a quitté récemment son poste d'enseignante en art plastique au Brésil. «Entendre mes collègues pro-Bolsonaro se réjouir d'un retour à la dictature militaire, c'était trop pour moi.» Une liberté qui lui permet sa tournée européenne de sensibilisation. La semaine dernière, elle a retrouvé deux compatriotes, Fernanda Kaingang et Jaider Esbell. Avec des militants climatiques du collectif Breakfree, ils ont mené une action symbolique devant UBS à Genève, afin de dénoncer les investissements de la banque suisse dans des projets d'agro-business au Brésil – notamment ceux de Bunge (l'un des géants de l'agro-alimentaire) et de JBS (un quart du mar-

ché mondial du bœuf) – qui nient les droits des autochtones et de l'environnement. Une performance artistique et une exposition de peinture pour dénoncer autrement. «J'utilise l'art comme une expression de force politique pour sensibiliser aux points de vue autochtones», explique la peintre dont les toiles reflètent sa cosmovision. «Dans ma vision du monde, la planète respire, et je dépends de sa respiration. Les rivières sont comme nos veines. On partage la même eau, le même sang. J'essaie d'entendre ce que la nature nous dit. Quand des inondations amènent les poubelles devant les portes des gens, c'est une manière de

nous faire voir que nous sommes responsables des changements climatiques. La nature parle.» Lors de sa conférence à Lausanne, dans le cadre du contre-forum sur les matières premières, elle est revenue sur les ruptures de barrages au Brésil, et notamment sur la catastrophe de 2015, près de Mariana. «Le peuple Krenak a vécu la pollution du fleuve Doce comme un deuil. C'est l'émotion de perdre quelqu'un de sa famille...» Ses pistes d'action? «Il n'est pas question d'une révolution néoautochtone, mais plutôt de construire de nouveaux paradigmes sociaux tous ensemble, d'aimer – et pas seulement tolérer –

les différentes cultures et espèces. Les crises économiques, les conflits sociaux, le réchauffement climatique montrent que le système capitaliste ne marche pas. Au contraire, embrasser la diversité, la biodiversité, nous permet de nous connecter, comme le fait la nature. Cette relation au monde, c'est une conscience, c'est ce que je nomme spiritualité – qui n'est pas du tout religieux; c'est la science connectée avec le monde à tous les niveaux, du matériel à l'immatériel. On n'est pas loin de la physique quantique.» ■



Daiara Tukano, du peuple Tukano au Brésil, était à Genève pour sensibiliser aux droits des autochtones.



DE BIAIS

Daniel Süri

TRIPLE C, DOUBLE D ET L'ENTRETIEN D'EMBAUCHE

Nouvelle cheffe des RH à la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée), Carine Cordonnier-Cavin, dite Triple C, passait pour une personne pète-sec. Et non pas pète-sèche. Invariable, pète-sec. La personne n'est pas particulièrement sèche, mais elle pète sec comme d'autres freinent sec. Et si papa Freud et son stade anal eussent été ravis qu'il s'agisse de flatulences, rien n'est moins sûr. Péter, c'est aussi exploser, détoner, fulminer, éclater, faire un bruit bref. Donc, un ou une pète-sec, c'est plutôt quelqu'un avec un com-

portement façon rafale de mitraillette qu'une personne sujette à des troubles intestinaux. En conséquence de quoi, cette chronique ne donnera pas dans l'humour pipi-caca. Tant pis pour les admirateurs et les admiratrices d'humoristes se prénommant Jean-Marie, par exemple.

Ce qui nous ramène, sans odeur maldorante, à Triple C. Dont la secrétaire lui avait demandé si, par hasard, en tant que directrice des RH, elle n'avait pas deux ou trois trucs à lui filer concernant l'entretien d'embauche, non pas pour elle, mais pour son neveu qui s'était méchamment fait recaler deux ou trois fois dans ce genre d'exercice. Bon, évidemment, la secrétaire de Triple C, Doris Dubé, ne l'avait point dit aussi familièrement, y mettant les formes. Outre le fait d'être pète-sec, Triple C était aussi une de ces superwomen fonceuses et suroccupées en permanence, dont le sens de la délégation des tâches frôlait régulièrement le vulgaire «démendez-vous!». Seulement, quand on est DRH, on ne dit pas ça et on fait semblant d'accéder à la demande de sa secrétaire tout en y consacrant le moins

de temps possible. Elle fit donc parvenir à Doris Dubé (oui, c'est un double D, cela vous étonne?) un lien internet suivi de la mention «2 ou 3 choses intéressantes. Séance dans 2 min.» Le lien menait à un site web où l'on vous expliquait les 8 manières de saboter votre recherche d'emploi. Si avec ça le neveu de DéDé (mais non, pas Didier Deschamps, y a pas que le foot dans la vie!) n'était pas mieux armé pour trouver un boulot, c'était vraiment à désespérer. Bon, il y avait des recommandations qui semblaient aller de soi, même pour le neveu de DD, du genre: «Ne pas dire non tout de suite.» A condition, bien sûr, que le recruteur ait pris le bon dossier de candidature. Sinon vous avez quand même intérêt à dire: «Non, c'est pas moi, je ne m'appelle pas Czartoryski, mais bien Chevalley.» Sans quoi vous allez vous retrouver en train d'illustrer le CV d'un autre, ce qui est toujours délicat... Autre chose: ne pas avoir des prétentions de salaire irréalistes. Ce n'est pas parce que le patron des CFF gagne un million de francs par année – c'est quand même treize fois moins que

celui de Roche! – qu'il faut en demander autant. Surtout pour un poste de perchiste dans le cinéma. On vous le répète tous les jours, donc vous allez bientôt être proches de l'explosion: nous vivons à l'époque des réseaux sociaux. Bouleversant non? Pas vraiment. Mais il en découle un axiome (non, ce n'est pas une maladie d'un axe, c'est quelque chose qui de loin ressemble à une évidence et de près à une proposition admise a priori). Voici donc, mesdames et messieurs, le grand axiome de l'ère des réseaux sociaux (on entend un roulement de tambour, puis les premières mesures de *La chevauchée des Walkyries*): ne laissez rien de potentiellement compromettant sur les réseaux sociaux. Eh, non... N'essayez pas de postuler comme responsable de la sécurité dans une société financière si votre compte Facebook déborde de photos où l'on vous voit sniffer des lignes. Car vous serez alors obligé de fournir l'adresse de votre fournisseur! Et réfléchissez bien: faut-il vraiment conserver sur Instagram cette série d'instantanés retraçant les différents épisodes de votre dernière virée

à Budapest, avec filles dénudées, bouteilles vides et vomissures partout? Sur le moment, c'était à hurler de rire. Sur le moment. Mais une fois sorti de la cellule de dégrèvement, beaucoup moins. Or, vous en connaissez vraiment des neuneus qui en sont à ce niveau-là? Pas de la fête, non, mais du fait de laisser traîner tout ça sur Instagram? A part le neveu de double D? D'après le site, oui. Il y en a plein qui non seulement remplissent leur CV virtuel de photos orgiaques et demandent un million cash d'entrée de jeu, tout en se concentrant sur ce qui est pudiquement appelé «des mauvais sujets»: les vacances, la couverture maladie, les horaires de travail, bref tous ces détails qui pourrissent la vie de votre futur employeur. Donc les demandeurs et les demandeuses d'emploi semblent être tous et toutes des cloches à qui il faut répéter: «La recherche d'emploi n'est pas un travail d'amateur.» Ben non, c'est un travail de professionnel. On vous le disait bien: chômeur, c'est un vrai boulot! ■

Les contremaîtres veulent aussi leur part du gâteau

Si les maçons ont obtenu une hausse des salaires, les cadres de la construction, soumis à une autre convention, se heurtent au refus des patrons. Une pétition est lancée

Manon Todesco

Malgré l'accord conventionnel trouvé dans le secteur principal de la construction et le sauvetage de la retraite à 60 ans, il se pourrait bien que le conflit ne soit pas totalement clos. En effet, les contremaîtres demandent une augmentation générale des salaires que la Société suisse des entrepreneurs (SSE) refuse de leur accorder. C'est pourquoi une pétition, aujourd'hui signée par plus de 600 d'entre eux, a été lancée. Pour bien comprendre, il est nécessaire de rappeler que ces travailleurs entrent dans le champ d'application de la Convention collective de travail (CCT) sur la retraite anticipée, mais pas dans celle de la Convention nationale (CN). Concernant les conditions de travail, les contremaîtres sont soumis à la CCT des cadres de la construc-

tion, un contrat à part qui n'est pas de force obligatoire. «Les deux CCT sont très proches, à quelques différences près, commente Chris Kelley, membre de la direction du secteur construction à Unia et responsable pour les contremaîtres. Cela dit, les négociations se déroulent séparément. Ce qui n'a aucun sens, car les maçons et les contremaîtres travaillant ensemble, ils devraient jouir des mêmes conditions de travail.»

NÉGOCIATIONS EN COURS

Lors du premier round de négociations le 8 février, les représentants des travailleurs ont demandé une augmentation des salaires minimums de 400 francs en deux fois, et de 200 francs en deux fois pour les salaires effectifs. «La SSE a refusé de négocier des éléments concrets avec nous, c'est pourquoi nous avons lancé cette pétition», pour-

suit le syndicaliste. Le 25 mars, à l'occasion d'une seconde rencontre, les employeurs ont concédé les avancées obtenues dans la CN, à savoir l'augmentation des salaires minimums de 160 francs sur deux ans, en échange des 25 heures supplémentaires mensuelles prévues dans le nouvel accord, au lieu de 20 jusqu'ici. «Nous avons été très étonnés par cette position et ce refus d'augmenter les salaires effectifs», soulève le syndicaliste, qui informe qu'un nouveau round de négociations a eu lieu hier, le 9 avril, lorsque nous mettions sous presse. «Notre position est claire: les contremaîtres eux aussi doivent avoir droit à une augmentation de tous les salaires, le contraire serait injuste et incompréhensible», conclut Chris Kelley. ■

Stop au dumping et aux semaines interminables

Soutenus par Unia, plus d'un millier d'agents de sécurité ont signé une pétition contre les horaires à rallonge et le dumping salarial

Sonya Mermoud

Signée par plus d'un millier d'agents, la pétition «Stop au dumping et aux semaines de plus de 50 heures» a été remise le 4 avril dernier à l'Association des entreprises suisses de service de sécurité. Les signataires exigent davantage de protection dans la nouvelle Convention collective de travail (CCT). Rappelons que les partenaires sociaux négocient depuis plus d'un an le renouvellement de cet accord dont la force obligatoire arrivera à échéance fin juin. Il y a donc urgence à parve-

nir à une solution pour éviter un vide conventionnel. Les agents réclament de meilleures conditions de travail sur différents points. «Il s'agit en particulier de revaloriser les salaires, d'améliorer la formation et de lutter contre les longues semaines de travail», précise Arnaud Bouverat, responsable national de la branche à Unia. Et pour cause. La situation dans la branche, dénonce le syndicaliste, est critique. «Des dérogations à la loi sur le travail permettent aujourd'hui aux agents de sécurité d'effectuer jusqu'à 54 heures hebdomadaires, sans réelle compensation. Une

situation particulièrement néfaste pour la santé de ces employés qui sont déjà souvent amenés à travailler de nuit.» Dans ce contexte, Unia veut convaincre les entreprises de la nécessité de mettre fin aux horaires «indécents» mais aussi à la pression sur les salaires pratiquée par certains employeurs. «Nous réclamons des rémunérations plus élevées, en particulier pour les auxiliaires qui représentent plus d'un tiers des effectifs. Ces collaborateurs touchent 22,20 francs de l'heure contre plus de 24 francs pour les autres. Conséquence: les entreprises ont tendance à préfé-



Les agents de sécurité travaillent parfois jusqu'à 54 heures par semaine, sans réelle compensation.

rer les contrats les plus précaires. Les emplois fixes sont menacés.» Unia juge également impératif de renforcer les contrôles, pour que la CCT «ne soit pas un simple tigre de papier». A noter que la Convention est appliquée dans

les entreprises comptant au moins dix employés. Elle concerne quelque 21 000 travailleurs. ■

Passage de témoin à la branche MEM d'Unia

Jérôme Béguin

Une page se tourne dans la branche MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) d'Unia. Son président, Daniel Heizmann, a passé le témoin mercredi dernier lors de la conférence de branche. Ce vétéran de la FTMH, ancien tourneur passé opérateur sur commande numérique est bien connu pour avoir présidé la commission d'entreprise de Tornos alors que le fabricant de machines-outils de Moutier engageait des restructurations. En 2012, il avait été porté à la tête de la branche MEM d'Unia et a conduit les délégations lors des négociations pour le renouvellement de la Convention

collective de travail (CCT) de l'industrie des machines. Avec plus de 100 000 salariés qui en bénéficient dans 500 entreprises, cette convention est l'une des plus importantes de Suisse. «Daniel Heizmann est une personne très importante pour l'industrie des machines, il a eu une influence énorme sur la branche et les négociations conventionnelles, il est à la source d'un nouveau partenariat social qui s'est traduit dans les deux dernières CCT. Déjà, en tant que travailleur et président de la commission d'entreprise de Tornos, il avait aidé beaucoup de monde. Nous ne pouvons que le remercier pour tout ce qu'il a fait, surtout pour les jeunes, comme moi», salue Manuel Wyss, responsable de la branche MEM d'Unia.

C'est au Soleurois Nino Stuber que la conférence de branche a confié la tâche de remplacer le Jurassien. Agé de 42 ans, ce dessinateur en machines de formation est développeur de processus industriels chez Stadler Rail. Il a adhéré au syndicat en 2011 et préside depuis 2014 la commission d'entreprise du site de Bussnang (TG) du constructeur de matériel ferroviaire. Les deux vice-présidents de la branche, la Zurichoise Heidi Frei d'ABB et le Vaudois Mike Nista de Bosch-Sapal, eux, remplissent, ils ont été réélus par la conférence. ■



Le président sortant Daniel Heizmann et son successeur, Nino Stuber.



MANU FRIEDERICH/UNIA

Les échafaudeurs mieux payés

Depuis le 1^{er} avril, les échafaudeurs gagnent 50 francs de plus par mois. Les salaires minimums aussi sont relevés

Sonya Mermoud

Bonne nouvelle pour les quelque 2850 échafaudeurs qui bénéficient, depuis le 1^{er} avril, d'une augmentation générale des salaires de 50 francs par mois. Les salaires minimums sont aussi rehaussés. Ils sont majorés de 100 francs pour les collaborateurs du montage d'échafaudages sans connaissances techniques spécifiques, atteignant désormais 4293 francs mensuels, et de 78 francs pour les chefs d'équipe avec certificat, soit 5160 francs par mois. Les majorations de salaires sont obligatoires pour toutes les entreprises actives dans le domaine. Elles s'appliquent également aux sociétés étrangères employant des échafaudeurs en Suisse ainsi qu'aux travailleurs temporaires. «C'est un bon début, commente François Clément, membre de la direction du secteur construction d'Unia, mais des efforts doivent encore être faits pour s'aligner sur le coût de la vie.» Le syndicaliste estime dans tous les cas la majoration méritée. «Les échafaudeurs effectuent un travail dif-

ficile et pénible. La branche se porte bien. Les collaborateurs peuvent ainsi également profiter de la conjoncture favorable.» Et François Clément d'espérer que cette augmentation – comme celle obtenue par les maçons – ouvre aussi la voie à des hausses dans d'autres secteurs. «C'est un signal important pour les autres branches montrant qu'il est possible de relever les salaires. A elles d'agir maintenant dans ce sens. La conjoncture est bonne, le renchérissement augmente. Les salariés doivent être associés aux gains de productivité et les entreprises s'assurer que le renchérissement ne ronge pas les hausses salariales.» A noter que les négociations salariales se sont déroulées dans un climat plus serein que celles tenues en vue du renouvellement de la Convention collective de travail des échafaudeurs. Les pourparlers n'ayant pas abouti, l'accord a été prolongé pour un an avec force obligatoire. Les discussions reprendront fin mai. «J'espère que l'entente sur les salaires augure du meilleur pour la suite.» ■



La Communauté genevoise d'action syndicale
cherche à occuper
au 1^{er} septembre 2019, ou à convenir, son

secrétariat politique et administratif

(taux d'activité total entre 100% et 140%)

La CGAS, regroupant l'ensemble des syndicats du canton et plus de 35'000 salarié-e-s, est à la recherche d'une ou plusieurs personnes pour occuper son secrétariat politique et administratif et épauler les syndicats dans la défense des intérêts collectifs et politiques de leurs affilié-e-s.

Tâches:

- participation avec voix consultative aux délibérations des instances de la CGAS, convocations et prises de PV;
- soutien logistique des campagnes syndicales et politiques, ainsi que des événements (1^{er} mai, etc.);
- suivi des commissions officielles et liens avec les autorités et les partenaires;
- préparation de la documentation sur les dossiers en cours (prises de position, tracts, manifestes, etc.);
- coordination des commissions thématiques de la CGAS;
- suivi du dossier de la formation professionnelle pour l'ensemble des syndicats;
- tenue du bureau administratif de la Communauté, et notamment les liens avec les autorités, la comptabilité des campagnes.

Pour ce poste, les qualités mentionnées ci-après sont requises:

- expérience syndicale et de campagne;
- maîtrise des outils bureautiques;
- sens de l'organisation et autonomie;
- bonnes connaissances du droit du travail, des assurances sociales, du droit des étrangers;
- flexibilité au niveau des horaires de travail, facilité à gérer les imprévus et supporter les périodes de grande affluence;
- intérêt pour le domaine de la formation professionnelle.

Nous offrons un travail riche de sens et varié, ainsi que de bonnes conditions de travail dans un environnement dynamique au sein d'une organisation à but non lucratif.

Avons-nous éveillé votre intérêt ? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature munie de tous les documents nécessaires à l'attention de Alessandro Pelizzari (alessandro.pelizzari@unia.ch).

Délai de retour des candidatures : 30 avril 2019.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à Claude Reymond, secrétaire CGAS (info@cgas.ch)

VOUS VOUS INTÉRESSEZ
à l'actualité du monde du travail ?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés ?

VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale ?

ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)

☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)

☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à
L'Événement syndical
place de la Riponne 4
1005 Lausanne
forum@evenement.ch
Tél. 021 321 14 60



SIMPLEMENT! MIEUX

LIRE. ÉCRIRE.
CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture,
de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch





TOUT EST PROTÉGÉ

SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur
amnesty.ch

AMNESTY
INTERNATIONAL



LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai Web 2 mois : CHF 19.-



www.lecourrier.ch

La Jeunesse
Transjurane

FÊTE le 1^{er} Mai!

30.04.19 à 21h00
Brasserie BFM
Saignelégier



CONCERTS
ET ÉVÉNEMENTS
OFFERTS

Brasserie des
Franches-Montagnes
Saignelégier

2019 HOPSCENE[®]

MUSIC
BEER & BAR

www.brasseriebfm.ch

MA 30 avril dès 21h18

en collaboration avec

UNIA

Jeunesse
Transjurane

Blue Light
Orchestra

DJ Luccio Z

Restauration sur
place possible sur
réservation
(jusqu'au 23 avril)

Menu + boisson
10.- Membres Unia
20.- Non membres



Info et réservations
transjurane@unia.ch



MINI ANNONCE

IMMOBILIER / A VENDRE

Estavayer proche du lac
Attique de 4,5 pièces 148 m² dans petit immeuble de 4 appartements.
Frs 660'000.-
charlen81@gmail.com

CONDITIONS DE TRAVAIL INFERNALES POUR DES LIVREURS DE DHL

Unia dénonce un nouveau cas d'abus parmi les sous-traitants de la multinationale de la logistique à Genève



Unia a distribué aux employés du site de l'aéroport de la multinationale un tract dénonçant une «spirale irresponsable de précarisation».



Bas salaires, heures supplémentaires non enregistrées ou jamais indemnisées, assurances sociales perdues, surcharge de travail sont, selon Unia, le lot de livreurs de DHL.

Jérôme Béguin

Nouveau cas d'abus parmi les sous-traitants de DHL à Genève. Jeudi dernier, le syndicat a distribué aux employés du site de l'aéroport de la multinationale un tract dénonçant une «spirale irresponsable de précarisation»: «bas salaires, heures supplémentaires non enregistrées ou jamais indemnisées, assurances sociales perdues, surcharge de travail...» Pour une partie de ses livraisons, le leader mondial de la logistique, détenu par Deutsche Post, fait appel à des prestataires externes, des sociétés au capital social limité qui se chargent d'embaucher et de rémunérer les chauffeurs. Il y en aurait quatre sur Genève. Le syndicat avait déjà eu maille à partir avec l'une d'entre elles, Colis Express Sàrl, obtenant devant le Tribunal des prud'hommes 70 000 francs en faveur d'un livreur à titre d'heures supplémentaires jamais compensées. Or, l'administrateur de cette entreprise ne s'est pas

acquitté de son dû, il a préféré mettre la clé sous la porte en décembre, tout en continuant cette activité sous une nouvelle raison sociale, HAS Sàrl. Et avec les mêmes méthodes.

PAS LE TEMPS POUR UNE PAUSE

«Je travaillais de 6h15 à 18h30, je n'avais pas le temps de prendre une pause à midi, je mangeais un sandwich à l'intérieur du véhicule», témoigne un chauffeur employé de HAS, qui a été victime d'un accident de travail en déplaçant un colis de près de trente kilos. «On travaillait quatre à cinq heures de plus par jour que les horaires normaux. Une tournée de DHL, c'est trente à quarante kilomètres, nous on en faisait cent», souligne l'un de ses collègues, qui souffre, lui, d'un burn-out. Chef d'équipe, il devait livrer 80 clients sur la rive gauche au volant, comme les autres employés des sous-traitants, des utilitaires jaunes et rouges de DHL. «On avait des colis prioritaires à livrer avant midi, si on était en retard, on prenait 300 à 400 francs

d'amende, trois de loupés et c'était 1000 balles. On devait aussi s'acquitter des amendes et d'une franchise de 1000 francs pour les accidents. Il arrivait qu'on se fasse insulter et engueuler par les clients. Le soir, on notait nos heures sur une feuille remise à DHL. Si on indiquait nos horaires réels, il était certain qu'on se ferait allumer le lendemain par notre employeur. DHL est au courant de nos heures effectuées, puisque nous sommes toujours logués sur son système informatique, mais ferme les yeux», assure-t-il. Des conditions d'emploi infernales pour un salaire brut de 3800 à 4100 francs, soit le minimum prévu par le contrat type de travail du transport à Genève.

LICENCIÉS ET IMPAYÉS

Fin février, DHL décidait de cesser sa collaboration avec HAS laissant quinze à vingt travailleurs sur le carreau. «Les employés se sont retrouvés licenciés, sans emploi, sans indemnités et n'ont pas reçu leur solde de salaire», explique

Umberto Bandiera, responsable romand du transport et de la logistique d'Unia. Le syndicat, qui défend quatre membres, a demandé des comptes à l'administrateur de HAS, qui a répondu être «en traitement et suivi par un médecin» et dans l'incapacité de travailler, ainsi qu'à DHL. Dans un courriel, le manager du site genevois de DHL se disait «plutôt favorable» à indemniser les personnes concernées, avant que l'avocat de la société n'écrive au syndicat que «sa responsabilité ne saurait être engagée».

Unia exige que DHL fournisse les données informatiques des heures effectuées. Faute de réponse, le syndicat va saisir l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail et les prud'hommes. «L'intervention d'Unia

a au moins permis le retour à l'emploi d'une partie du personnel de HAS auprès de nouveaux sous-traitants, même si des doutes planent quant au respect des obligations légales et des conditions de travail», indique le secrétaire syndical, qui espère l'ouverture de négociations et la conclusion d'un accord-cadre sur la sous-traitance afin de «permettre aux travailleurs d'avoir un emploi stable et décent». «DHL s'est engagé, depuis 2014, à respecter les Principes directeurs de l'OCDE, notamment à veiller sur les droits des travailleurs et à encourager la responsabilité de ses partenaires et sous-traitants. A Genève, ces engagements ne sont malheureusement pas respectés.» ■

Une belle victoire pour les grévistes d'Onet

Après 51 jours de grève, les nettoyeurs des WC publics genevois obtiennent satisfaction sur leurs revendications

Jérôme Béguin

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, la grève chez Onet SA a été suspendue jeudi dernier. Après 51 jours de grève, un accord a pu être trouvé entre les onze travailleurs, représentés par le syndicat genevois Sit, et la société mandatée pour l'entretien des toilettes publiques de la ville de Genève. Les grévistes obtiennent satisfaction sur leurs principales revendications, à commencer par la réintégration de leur collègue dont le licenciement avait précipité le déclenchement du mouvement le 11 février dernier.

JUSQU'À 900 FRANCS EN PLUS

Comme ils le demandaient, ils pourront tous travailler à plein temps. «La moitié d'entre eux ne touchaient que 2800 francs net par mois, on ne peut pas vivre avec cette somme à Genève. En travaillant 43 heures par semaine, ils vont obtenir des revalorisations de 400 à 900 francs et un salaire brut de plus de 4000 francs», explique Thierry

Horner, secrétaire syndical du Sit. Cette augmentation du temps de travail dépend toutefois du vote, par le Conseil municipal le 16 avril prochain, d'un crédit extraordinaire destiné à étoffer la prestation, évalué à 158 000 francs par le Sit. Selon le syndicat, ce montant aurait été accepté par la Commission des finances mercredi passé, ouvrant la voie à un feu vert en plénière.

NOMBREUX AVANTAGES

En outre, les grévistes ont obtenu de leur employeur la remise de plannings annuels, qui leur permettront de mieux organiser leurs vies familiales et sociales, la mensualisation de leurs salaires, l'organisation de pauses lors d'intempéries et la possibilité de suivre une formation continue, comme des cours de français ou les formations dispensées par l'Ecole genevoise de la propreté. Onet mettra ses taux de cotisations LPP en conformité et se soumettra à un contrôle de la commission paritaire genevoise du nettoyage portant sur les cinq dernières années.

La direction de l'entreprise s'est enfin engagée à ne mener aucune représaille à l'encontre des grévistes, à retirer les avertissements, menaces de licenciement et plaintes pénales lancés durant le conflit.

BEAUCOUP DE COURAGE

«Justice sociale est rendue, se félicite Thierry Horner. C'est une très belle victoire pour les grévistes.» Et mérite. «C'était très dur. La grève, c'était une première pour eux et 51 jours, c'est long. Mais ils ont montré beaucoup de courage, de détermination et de solidarité», souligne le syndicaliste. La dernière revendication des nettoyeurs était la remunicipalisation de leur activité privatisée dans les années 2000 pour réaliser des économies. Le Conseil municipal étudie en commission cette possibilité. En attendant, les grévistes auront apporté leur pierre au débat sur les conséquences négatives, pour les travailleurs, des externalisations. ■

POING LEVÉ

ET L'IMPENSABLE FUT

Par Manon Todesco

Retour de la peine de mort. Ce tout petit Etat d'à peine un demi-million d'habitants aura occupé la scène médiatique du monde entier la semaine passée. Malgré tout, le Brunei, situé dans le nord de l'île de Bornéo en Asie du Sud-Est, a persisté et signé en adoptant le 3 avril dernier sa réforme du droit pénal. Le nouveau code en question s'inspire de la charia la plus stricte, à l'image de l'Arabie saoudite. Au menu, la peine de mort par lapidation en cas de relations sexuelles entre hommes, de viol, d'adultère ou encore d'outrage au prophète Mahomet. Les lesbiennes, elles, ne risqueront «qu'une» peine de prison de 10 ans. Le vol sera quant à lui sanctionné de l'amputation d'une main ou d'un pied, et des amendes seront prévues pour les fidèles ayant omis de se rendre à la prière. «Je veux voir les enseignements de l'islam dans ce pays se renforcer», a déclaré le sultan multimilliardaire Hassanal Bolkiah, qui dirige cet Etat pétrolier depuis 1967.

Vaines pressions. Rien n'aura empêché cette radicalisation. Ni l'indignation internationale ni les appels lancés par certaines ONG ou plusieurs stars telles que George Clooney ou Elton John n'auront eu raison de cette décision. Encore moins les prises de position de la haute commissaire de l'ONU pour les Droits de l'homme, Michelle Bachelet, de l'Union européenne ou encore de certains Etats dénonçant des «peines cruelles et inhumaines» assimilables à de la torture. Le sultan maintient le cap, coûte que coûte. Il faut dire que le Brunei n'était, avant cela, pas non plus une terre de libertés et de droits. Depuis 2013, les relations sexuelles entre hommes étaient déjà passibles de 10 ans de prison. Cela dit, plus aucune exécution capitale n'avait eu lieu depuis 1957...

Liaisons dangereuses. Ce retour en arrière d'une autre ère est tout aussi hallucinant qu'inquiétant. Si les analystes assurent que cette action religieuse n'est qu'une stratégie politique déguisée pour s'assurer le soutien des musulmans les plus conservateurs et ainsi conforter son pouvoir absolu, l'application de cette loi islamique reste toutefois bel et bien une option. Autrement dit, pendant que certains pays osent se montrer progressistes en légiférant en faveur du mariage gay, d'autres, comme le Brunei, le criminalisent, rendant illégal l'amour entre deux personnes du même sexe. En 2019! Une discrimination honteuse et une attaque aux droits de l'homme qu'aucune stratégie politique ne peut justifier. ■

Textes et photos Patricia D'Incau
Article paru dans *Work*, traduction de Sylvain Bauhofer

Le bouchon routier se résorbe. Naseem* accélère. La voiture se déplace tantôt à 50, 80 ou 100 km à l'heure. Le gou-dron est aussi sombre que s'il avait été refait la veille. Le paysage défile: de petits parcs, la corniche aménagée pour les promeneurs et le port. Tout est impeccablement entretenu, mais on n'y voit pas âme qui vive. «La cha-leur», explique notre guide pour la journée, Mila*, d'origine philippine. Il fait 36 °C dehors, même en automne. Difficile de respirer sous cette fournaise. Les seules personnes qu'on aperçoit sont là par obligation.

PREMIÈRE SCÈNE: WESTBAY

Naseem bifurque et s'arrête à Al Bidda et à Westbay. Le centre névralgique du Qa-tar est dominé par la Doha Tower, surnom-mée la tour phallique. Mila rit: «Regardez, c'est évident.» Ainsi, un pénis de 232 mètres de haut et de 46 étages se dresse au cœur de l'Etat du Qatar.

Dans cette contrée recouverte de sable il y a encore quelques années seulement, on dé-couvre aujourd'hui des ministères et des banques, des sièges de groupes immobiliers et d'organisations commerciales. Car le Qatar a multiplié les prises de participation: chez Cre-dit Suisse et la Deutsche Bank, chez le géant des matières premières Glencore et la société pétrolière russe Rosssneff, chez VW, Porsche et Siemens, sans oublier l'hôtellerie de luxe hel-vétique, à l'instar du Bürgenstock aux portes de Lucerne et du Schweizerhof à Berne.

Bien que quatre fois plus petit que la Suisse, le Qatar est omniprésent: le fonds souverain qatari aurait investi 320 milliards de dollars dans le monde. Le produit intérieur brut par habitant avoisine 125 000 dollars. Personne n'est aussi riche ailleurs. Le pétrole et le gaz naturel ont fait la prospérité de cet Etat lilli-putien. Pour éviter de disparaître le jour où ces sources tariront, le Qatar se réinvente. Le concepteur de sa stratégie de diversification est Tamim bin Hamad Al Thani, émir et auto-crate. Il vise à faire du Qatar une destination touristique internationale. Et de Doha la ca-pitale mondiale du sport.

Quelque 220 milliards de dollars sont actuelle-ment injectés dans ce projet – appartements de luxe pour étrangers fortunés, routes et réseau

UN TRAVAIL DE FORÇAT, SOUS UN SOLEIL DE PLOMB

Le Qatar est en train de se réinventer. Comme émirat du sport, comme haut lieu touristique et Mecque de l'art. Reportage syndical au pays où les scheiks se font bâtir un nouvel Etat par les migrants

ferroviaire, huit stades de football, et même une ville entière: Lusail City, où le coup d'envoi de la Coupe du monde de football sera donné, le 21 novembre 2022.

L'Emirat veut en imposer à l'étranger. Mais son image est écornée: les récits d'accidents de travail mortels, de conditions de logement indignes ou de passeports injustement saisis font la une des médias (voir encadré page 7).

DEUXIÈME SCÈNE: KATARA – THE PEARL

Après Westbay, la visite se poursuit vers l'ouest, où des ouvriers en tenues fluo-re-scentes s'affairent dans le désert. Des Népalais et des Bangladais, des Indiens et des Pakista-nais. Un casque sur la tête, un chiffon humide devant la bouche. Ils construisent les projets de luxe du Qatar, pour un salaire quotidien de six francs.

A commencer par Katara, le quartier dédié à la culture. Soit 100 hectares de faste. Berceau du Festival du film de Doha et du Prix du roman arabe. On y découvre des galeries et un opé-ra. Un amphithéâtre de marbre et un centre commercial dédié aux enfants. Bâti comme un immense paquet cadeau rouge orné d'un ruban doré. La publicité parle d'une vie tré-pidante. En réalité, on n'y voit que quelques petites voitures de golf blanches circulant à vide. Devant un restaurant chic italien se tient un seul individu, en habit blanc traditionnel avec un turban blanc et une barbe soignée: c'est le premier indigène rencontré, un Qatari.

La guide Mila explique plus loin: «la plupart des Qataris dorment toute la journée.» Sur les 2,7 millions de personnes vivant au Qa-tar, seules 300 000 possèdent la citoyenne-té qatarie. Les autres sont des migrants ori-ginaires d'Inde et du Népal, du Bangladesh ou du Pakistan. Des Philippines et toujours plus d'Afrique de l'Ouest. Or récemment en-core, cette main-d'œuvre indispensable à l'économie locale n'avait pas le droit de quit-ter le pays sans autorisation. Tant qu'elle était sous contrat de travail. Soit en règle générale pendant 2 à 5 ans, selon le système de la ka-fala. Les syndicats ont longtemps critiqué cette mise sous tutelle des migrants, quali-fiée d'esclavage moderne. Les autochtones en profitent. «Ils n'ont pas besoin de travail-ler», explique Mila. Et quand ils le font, ils sont fonctionnaires ou CEO. Il s'agit d'une fonction alibi, si l'on pense que récemment encore, les entreprises souhaitant réaliser des affaires au Qatar devaient embaucher un co-chef local. Les Qataris sont de toute façon riches. L'Etat veille sur eux – instruction gratuite, soins mé-dicaux payés dans le pays et à l'étranger, ab-sence d'impôts. L'Etat encourage aussi la na-talité. Mila raconte une anecdote: «Quand une famille a un garçon, elle reçoit une parcelle de terrain et une Land Rover.» Et si c'est une fille? Mila rit en répondant: «on les considère ici comme de moindre valeur.»

Naseem s'engage sur le Pearl Boulevard. La Perle du Qatar est une île artificielle, construite à la pointe nord-est de Doha. Un quartier hup-pé doté de marinas pour yachts, de gratte-ciels aux fenêtres arquées, de rangées de maisons colorées et de ponts vénitiens. Des ouvriers en tenues jaunes et vertes lavent les vitres et ba-laient les chemins. Ce sont des migrants qui préparent ce quartier. Pour la nuit, quand la jeunesse dorée qatarie débarquera au volant d'une Ferrari ou d'une Porsche.

TROISIÈME SCÈNE: CORNICHE

Il y a moins de luxe de l'autre côté de la baie. Le soir tombe, les pêcheurs discutent au port, où souffle une légère brise venant du golfe. La corniche, soit la promenade de sable s'étirant sur sept kilomètres, commence à s'animer. On y voit surtout des hommes, des ouvriers ayant fini le travail. Leur vie sociale se déroule sur la

corniche, où ils peuvent déambuler sans rien avoir à dépenser.

Douze hommes jouent au ballon. Ayub* et Sayan* se baladent près de là. Ils ont un vi-sage juvénile et une barbe clairsemée. Tous deux au début de la vingtaine, ils sont ori-ginaires du Népal, où 40% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Ils sont ve-nus au Qatar, dans l'espoir d'y trouver du tra-vail et un salaire. Or ils se retrouvent dans un trois pièces, qu'il leur faut partager avec 30 autres hommes.

Mubarak*, assis un peu plus loin sur un mu-ret, n'est guère mieux loti. Il est plus âgé et se débrouille avec des petits boulots. Tantôt ma-çon, tantôt peintre en bâtiments. Une chose est sûre: il n'y a ni pauses ni distribution d'eau potable sur les chantiers. Malgré des tempé-ratures frôlant les 50 °C en été.

«Je suis là depuis 16 ans», raconte-t-il. Il n'a vu sa fille qu'une seule fois. Ses visites à la maison, au Bangladesh, se comptent sur les doigts d'une main. Car chaque voyage coûte de l'argent, dont sa famille peut faire un meil-leur usage. Pour gagner davantage, Mubarak prend des risques. Après avoir eu un contrat de travail fixe, il est à l'affût de mandats. C'est illégal. Quiconque travaille au Qatar doit être lié à un employeur. S'il se fait pincer, il risque une expulsion. Mais Mubarak assume ce risque – pour quelques riyals qataris sup-plémentaires de salaire journalier qu'il par-vient à négocier. Et par amour de la liberté. Celle d'habiter en ville par exemple. Et de se balader le soir sur la corniche, à l'heure où les ouvriers du bâtiment s'agglutinent en bor-dure de route. Leur casque et leur veste fluo-rescente sous le bras, ils y attendent le bus qui les conduira dans le désert. Dans un de ces baraquements où ils sont des milliers à s'en-tasser. Pendant non pas des mois, mais des années. Les plus chanceux ont Internet, pour téléphoner à leur famille. Les autres se réfu-gient dans le sommeil, avant la reprise du tra-vail sous le soleil brûlant. Pour bâtir l'avenir radieux du Qatar. ■

*Prénoms d'emprunt.

TRAVAIL AU QATAR: UN GRUTIER ET UN ÉLECTRICIEN DISENT CE QU'IL EN EST

AMAL*, GRUTIER INDIEN

«Au cours des sept dernières années, j'ai tra-vailé pour QDVC, géant international de la construction. Les conditions étaient plutôt bonnes, car QDVC a conclu un accord sur les droits des travailleurs avec l'Internatio-nale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB). Nous avons bénéficié de formations sur la sécurité. Et nous avons pu parler des problèmes rencontrés. Autrefois par exemple, nous n'avions pas de salaires conventionnels. On s'est battu pour que les choses changent. Mon contrat avec QDVC a toutefois expiré. Je travaille à présent pour une entreprise qata-rie. Il s'agit d'une activité plus dangereuse et mal payée. Je gagne 800 riyals (env. 220 francs) par mois. Pour des journées de travail de dix heures, six jours par semaine. On est 3000 ouvriers dans notre camp. Nous n'avons pas d'activités de loisirs, on ne peut même pas faire de sport. On est à l'étroit dans les dortoirs, où dorment dix maçons. Selon la loi, on ne devrait être que quatre. Mais quand on l'a dit, on a reçu des menaces: "si vous vous plaignez, vous serez deux de plus par chambre". C'est ce qui est arrivé. Un lit sup-plémentaire a été installé. Tu ne peux rien dire ouvertement. Tu dois t'accommoder de la situation. Si tu te plains, tu risques d'être expulsé. Je me sens en pri-son.»

DANY*, ÉLECTRICIEN NÉPALAIS

«Je suis venu au Qatar parce qu'au Népal, j'au-raais obtenu du travail, mais toujours pour une durée limitée. Il ne faut pas croire que le tra-vail soit meilleur ici – mais au moins, j'ai un contrat fixe. Tout a été organisé par une agence, qui re-crute de la main-d'œuvre à l'étranger. Elle te procure un visa, pour lequel il te faut payer 600 à 700 dollars. Autrement dit, tu as des dettes avant d'arriver au Qatar. Il te faut com-mencer par les rembourser. Mon salaire moyen s'élève à 1090 riyals (300 francs) par mois. Mais un grand nombre d'ouvriers ne re-tirent que 650 riyals (177 francs). Beaucoup de collègues ne vont pas bien et sont déprimés, ils ont de graves problèmes et ne re-çoivent pas leur salaire. Il y a aussi des morts. En été, plusieurs travailleurs sont morts d'une crise cardiaque dans notre camp. L'un d'eux est allé dormir et ne s'est pas réveillé. Un autre s'est écroulé à la fin du travail. Il n'y a pas eu d'au-topsie pour savoir si c'était dû à la canicule. Of-ficiellement, il est décédé de mort naturelle. Un autre travailleur est mort à l'hôpital. J'y suis allé, puis à l'ambassade et auprès de différentes organisations. Pour garantir que son corps soit rapatrié au Népal, dans sa famille. J'ai au moins pu faire ça pour lui.» ■

*Prénoms d'emprunt.



Folie des grandeurs, sauf pour les conditions de travail, dans la construction des stades de la Coupe du monde de football (le stade Al Wakra en haut à gauche), de gratte-ciels avec appartements luxueux, palaces et bureaux (en haut à droite) ou encore du premier métro du Qatar (en bas à gauche). Parallèlement des dizaines de milliers de bâtisseurs du nouveau Qatar vivent dans des camps dans le désert (en bas à droite).



La révolte silencieuse des courageuses employées de maison philippines

Plus de 170 000 personnes migrantes travaillent au Qatar, en tant qu'employées de maison, jardiniers ou chauffeurs. Il s'agit surtout de femmes originaires d'Asie du Sud et du Sud-Est. Longtemps démunies face à leurs patrons, elles se défendent désormais

NIEVA*, 48 ANS, PHILIPPINES

«Ma belle-fille est employée de maison ici. Comme moi en fait. Je suis inquiète pour elle. Son employeuse s'empare contre elle, les en-fants la battent. Et pendant son jour de congé, elle est conduite dans une autre maison pour y travailler. Chez une sœur de sa patronne, où il lui faut nettoyer, faire la lessive et repasser. Elle m'appelle pour me dire: "Belle-maman, tu pour-rais m'apporter à manger? Je suis épuisée et j'ai faim." Et cela à une heure du matin! La cuisine est fermée à clé pour qu'elle ne puisse pas se ser-vir. C'est affreux. Elle a récemment eu un accident. Elle était fa-tiguée et n'avait pas assez mangé. Il faisait très chaud. Elle a perdu connaissance et dans sa chute, elle s'est fracturé le coccyx. Après quelques heures à l'hôpital, on l'a renvoyée chez elle. Avec du Panadol et une pomnade seule-ment. Il lui a aussitôt fallu reprendre le travail. On ne lui a pas laissé le choix. En raison de ses douleurs persistantes, je l'ai conduite chez un médecin privé. Cela m'a coûté 350 riyals – je gagne 1500 riyals (env. 400 francs) par mois. Mais cela en valait la peine à mes yeux. Car je voulais savoir à quoi m'en tenir. À ce jour, ma belle-fille n'a ni carte de santé, ni carte d'identité. Sa patronne ne les lui a pas re-

trouvés. C'est très dangereux, car quiconque subit un contrôle policier et n'a pas de pièce d'iden-tité est amendé. Il est illégal de se comporter ainsi avec ses em-ployés. Ma belle-fille va recevoir une pièce d'identité. Elle a besoin de temps pour se repo-ser, et de vacances. C'est enfin écrit dans la loi. Nous devons veiller à ce qu'elle soit appliquée.»

SAYA*, 49 ANS, PHILIPPINES

«Je suis arrivée au Qatar il y a 15 ans. C'était très dur. Mes enfants étaient trop petits pour com-prendre pourquoi leur mère n'était pas à la mai-son. Mais nous n'avions pas le choix, il nous fal-lait cet argent. Beaucoup de femmes sont dans la même situa-tion. J'ai donc créé un groupe Facebook avec quelques amies. On s'entraide. Et nous cher-chons à faire connaître la nouvelle loi. Or on n'arrive pas à atteindre tout le monde. Il y a beaucoup de personnes qui vivent confinées chez leur employeur, à qui elles doivent remettre leur smartphone. Bien souvent, ces femmes sont sous-payées et n'ont pas assez à manger. Parfois elles se font renvoyer chez elles. Leurs patrons leur disent qu'ils vont au supermarché, et en réa-lité on les emmène à l'aéroport. On les force à embarquer à bord du premier avion. Elles se re-

trouvent ainsi du jour au lendemain sans travail ni salaire. Elles n'ont plus rien, sinon les vête-ments qu'elles portent. Beaucoup d'employées de maison sont victimes de maltraitance. Il y a quelque temps, une jeune femme a pris contact avec moi. Son employeur l'avait obligée à lui faire des fellations. Elle par-lait de se suicider. J'ai informé l'ambassade des Philippines. Tout a été discrètement arrangé. Car au Qatar, la prudence est de mise. Moi aus-si, je risque d'être renvoyée. Plus tard, j'ai reçu de cette jeune femme le mes-sage suivant: "Je suis de retour à la maison. Je t'en remercie infiniment." J'ai donc pu l'aider. Cela me fait très plaisir. Peut-être lui ai-je sau-vé la vie.» ■

*Prénoms d'emprunt.

Pauvreté, nourriture insuffisante et maltraitance: les personnes migrantes vivent un véritable cauchemar au Qatar. Mais grâce à une nouvelle loi, l'espoir reste permis.

Grâce aux pressions syndicales: La sécurité est enfin prise au sérieux sur les chantiers de la Coupe du monde

Plus de 7000 ouvriers de la construction risqueraient de perdre la vie jusqu'à la Coupe du monde (CM) de foot-ball de 2022. C'est ce qu'avait calculé il y a trois ans la Confédération syndicale internationale (CSI). Des progrès ont été réalisés depuis lors, par petites étapes. Du moins sur les chantiers des stades. La sécurité au travail s'est amélio-rée, les salaires sont payés et les travailleurs peuvent faire valoir leurs droits. En effet, des syndicats étrangers mènent des inspections. Grâce à un accord conclu entre l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) et le Supreme Committe, responsable de la livraison des pro-jets d'infrastructure de la CM. Un succès!

PLUS DE DROITS

La situation des travailleurs reste précaire en dehors des stades de la CM (voir encadré page 6). Des améliorations sont toutefois à signaler sur le plan juridique. L'interdiction de voyager à l'étranger a été supprimée en octobre dernier. Jusque-là, les travailleurs avaient besoin d'une autorisation de sortie du Qatar, dans le cadre du système de la «kafala» (parrainage obligatoire par un employeur). Depuis peu, un nouvel organisme étatique est responsable du traitement des plaintes. L'Organisation internationale du travail (OIT) est représentée depuis avril à Doha. Et pour la première fois, les employés de maison ont des droits. Rita Schiavi, d'Unia, se frotte les mains: «Les pressions syn-dicales ont atteint leur but!» Unia a d'emblée soutenu le tra-vail de l'IBB au Qatar. Financièrement, mais aussi sur le ter-rain. Une chose est claire pour Rita Schiavi: «À présent, les travailleurs du Qatar doivent enfin avoir le droit de se syn-diquer.» ■



Affaires en milliards: dans la Doha Tower (la tour en forme de pénis au milieu) et les autres, les élites qataraises gèrent leurs avoirs.



Des yachts qui valent des millions: marina avec pont vénitien sur l'île artificielle The Pearl.

LE 1^{er} MAI EN SUISSE ROMANDE

GENÈVE	
GENÈVE	
MARDI 30 AVRIL	
20h30	Tente au parc des Bastions En collaboration avec Adok Films, présentation et projection de <i>J'veux du soleil</i> !, le nouveau documentaire de François Ruffin et Gilles Perret. Trois ans après <i>Merci Patron!</i> , le journaliste et député de la France insoumise repart sur les routes à la rencontre des Gilets jaunes. Film suivi d'un débat. Prix d'entrée symbolique: 5 francs.
MERCREDI 1^{er} MAI	
10h30	La Pierre sur l'esplandade d'Unia-Mail Allocutions du PDT et du SSP, Gilets jaunes, cause des Kurdes.
11h30	Restauration au parc des Bastions.
13h30	Départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant la place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, pont du Mont-Blanc, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corratérie, place Neuve, pour terminer au parc des Bastions.
15h15	Allocutions du Parti socialiste et de Syna, du Collectif Grève des femmes et du Collectif jeunes pour le climat.
16h - 21h30	Festival Avantil Entre les changements de

groupes, prises de parole concernant le centenaire de l'Organisation internationale du travail et la situation en Amérique latine.	
NEUCHÂTEL	
SOUS LE SIGNE DE LA GRÈVE DES FEMMES	
FLEURIER	
FÊTE DU 1^{er} MAI DU VAL-DE-TRAVERS	
Dès 11h	Accueil place de la Gare, devant le secrétariat Unia
11h30	Partie officielle. Allocutions de: Amanda Ioset , militante POP et jeunes POP, ex-conseillère générale à Val-de-Travers; Cécile Mermet-Meyer , PS, vice-présidente PSVT, conseillère générale à Val-de-Travers; Philippe L'Eplattenier , président du comité Unia, Val-de-Travers. Apéro offert par la commune de Val-de-Travers.
12h30	Repas: soupe aux pois et soupe à l'avoine (végétarien), boissons sans et avec alcool. Pâtisseries, thé et café. Prix libres.
Dès 13h	Musique populaire et engagée avec Popchestra.
LE LOCLE	
Dès 11h	Ancienne Poste, rue Marie Anne-Calame 5. Paris-La Tchaux, chanson française musette.
14h	Cortège. Discours: Nicole Baur , déléguée à l'égalité du canton de

Neuchâtel; Karim Boukhris , secrétaire syndical SSP-RN; Ana Ziegler , lycéenne, Groupe neuchâtelois de la Grève pour le climat; Léa Ziegler , Collectif neuchâtelois pour la Grève des femmes. Boissons & restauration. Information importante: En raison du Tour de Roman-die, les liaisons routières entre la Chaux-de-Fonds et Le Locle seront fortement perturbées entre 14h et 17h.	
NEUCHÂTEL	
Dès 11h30	Sous le Péristyle de l'Hôtel de Ville, rue du Concert Animation musicale.
14h	Cortège. Discours.
TRANSJURANE	
PORRENTRUY	
PLUS DE DROITS, GRÈVE FÉMINISTE EN VUE DU 14 JUIN	
11h	Gare de Porrentruy Rassemblement.
11h15	Cortège du 1 ^{er} Mai interjuras-sien.
12h	Apéro puis repas à la salle de l'Inter. Interventions politiques: Jeanne Beuret et Danielle Siegfried , co-présidentes de l'Association interjurassienne Grève des femmes. Joakim Martins , membre du Collec-tif jurassien jeunes pour le climat.

Boissons, repas, grillades à prix populaires. Concert de Vincent Vallat et DJ Kolonel Moutarde. Entrée libre.	
SAIGNELÉGIER	
MARDI 30 AVRIL	
21h	Brasserie des Franches-Montagnes, Soirée jeunesse Transjurane. Blue Light Orchestra et DJ Luccio Z Restauration sur place possible sur réservation jusqu'au 23 avril. Menu + boisson membres Unia 10 francs, non membres 20 francs. Infos et réservation: transjurane@unia.ch
VALAIS	
SION	
Dès 17h30	Place du Scex Discours: Pierre-Yves Maillard , président de l'Union syndicale suisse; Wanda Guimarães , députée au Parlement du Portugal; Mathias Reynard , conseiller national. Concert d'Anach Cuan.
VAUD	
LA CÔTE	
10h - 13h	Intersection rue de la Gare – rue de la Morâche Rassemblement.

LAUSANNE	
SOUS LE SIGNE DE LA GRÈVE DES FEMMES	
17h30	Place de l'Europe Rassemblement.
18h	Départ de la manifestation.
19h	Retour à la place de l'Europe. Discours, musique, stands. En cas de forte pluie, Centre Pôle sud.
LE SENTIER - VALLÉE DE JOUX	
12h	Cantine de gym du Sentier En présence d'une invitée. Grillades offertes.
YVERDON	
ÉGALITÉ MAINTENANT!	
Dès 16h	Place Pestalozzi Animation, body-painting.
18h	Cortège syndical à travers la vieille ville.
18h30	Partie officielle avec discours de Nuria Gorrite , présidente du Conseil d'Etat vaudois, Mathilde Marendaz , militante écologiste et membre du Collectif de la Grève des femmes.
19h	Repas.
20h	Table ronde sur le thème «Egalité des sexes et discrimi-nations sur le lieu de travail» avec différentes interve-nantes.
	

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS
Bienne: syndicat
Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.
Bienne: caisse de chômage
Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.
Granges-Longeau: syndicat
Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Granges-Longeau: caisse de chômage
Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.
Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES ANNULÉES
Pour la période d'avril à juin, les permanences syndicales suivantes sont annulées:
Samedi 13 avril (assemblée des délégués): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Jeudi 18 avril (Jeudi saint): annulation de la permanence à Fribourg.
Samedi 20 avril (Samedi saint): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Mercredi 1^{er} mai (1^{er} Mai): annulation des permanences à Fribourg, à Bulle et à Estavayer-le-Lac. Rejoignez la manifestation du 1^{er} Mai qui aura lieu l'après-midi sur la place Python à Fribourg!
Mercredi 8 mai (organisation interne): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Mercredi 29 mai (veille de l'Ascension): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle
Jeudi 30 mai (Ascension): annulation de la permanence à Fribourg.
Mercredi 19 juin (veille de la Fête-Dieu): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Jeudi 20 juin (Fête-Dieu): annulation de la permanence à Fribourg.

GENÈVE

SÉANCES
Comité vente: mercredi 10 avril à 19h30.
Comité Mécatronic: mardi 16 avril à 17h.
Groupe intérêt migrants: mardi 16 avril à 18h30.

PERMANENCE PAPYRUS
Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

Les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS
Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.
Le Locle
Ouverture du bureau: lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.
Fleurier
Ouverture du bureau: lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE
Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 18 avril à 16h.
Neuchâtel: le mardi 16 avril à 16h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h. Vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi de 14h30 à 18h. Jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
11 avril - Après-midi jeux et rencontres à 14h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.
22 mai - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Moutier. Org. région.
16 mai - Siky Ranch. Crémines. Org. groupe Jura bernois.
7 juin - Journée pétanque. Delémont. Org. région.
20 juin - Pique-nique. Lieu à définir. Org. groupe Jura bernois.
13 juin - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
4 septembre - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Porrentruy. Org. région.
12 septembre - Sortie annuelle. Lieu à définir. Org. région.
19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvilier. Org. groupe Jura bernois.
10 octobre - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.
13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.
21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.
27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE
Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES
Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES
Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Samedi de 9h à 11h30.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Samedi de 9h à 11h30.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

Des propos jugés hallucinants

Manon Todesco
Dans notre édition précédente, jnous relations l'histoire de ces huit employées actives dans l'immobilier à Genève ayant dénoncé les agissements de leur directeur aux administrateurs du groupe ainsi qu'à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT). L'affaire, révélée par *Radio Lac* en février dernier, a également été reprise par nos confrères du *Courrier*. Dans les colonnes de ce dernier, le supérieur hiérarchique accusé par ces huit femmes en question de harcèlement sexuel et de mobbing, donne sa version. S'il reconnaît se montrer parfois «un peu sec et dirigiste», il assure n'avoir jamais «ni touché ni embrassé qui que ce soit». Selon les propos relayés par le quotidien, «les témoignages seraient le fruit de l'influence qu'un consultant de l'entreprise a sur ces collaboratrices». Cela dit, en tant «qu'homme de dialogue», il dit ne pas avoir l'intention de porter plainte pour diffamation et indique que l'entreprise prend les allégations au sérieux. «Le service des ressources humaines sera assisté par une société externe, deux modules de formation sur les risques psychosociaux sont prévus la semaine prochaine et une personne de confiance externe sera désignée pour gérer ces cas à l'avenir», dé-

clare le directeur au *Courrier*. Pour Camille*, l'une des huit auteures de la lettre, ces propos sont hallucinants: «Si nos accusations étaient infondées, la société ne ferait pas une restructuration et elle ne mettrait pas de nouvelles choses en place. Sans oublier que nous avons des preuves, notamment les SMS envoyés à l'une des collaboratrices.» Et de poursuivre: «Au début, il pensait que nous voulions de l'argent, après il a accusé certaines signataires d'avoir influencé les autres et maintenant c'est au tour d'un consultant de l'entreprise... qui sera le prochain sur la liste?» De son côté, la ville de Vernier, dans un communiqué diffusé à la presse le 5 février, avait fait part de sa «consternation» et avait immédiatement «interpellé l'administrateur de la société afin de s'assurer que les mesures visant à protéger la personnalité des employés aient été prises». Deux mois plus tard, la commune se montre toutefois impuissante. «Même si nous aurions désiré faire plus, admet Martin Staub, conseiller administratif à Vernier, au *Courrier*. Il demeure qu'il s'agit du fonctionnement interne d'un contractant privé. Les possibilités d'action sont malheureusement minimales.» ■

*Prénom d'emprunt.



Huit employées actives dans l'immobilier à Genève ont dénoncé leur directeur pour harcèlement sexuel et moral.

LA RFFA GENEVOISE, UN «MARCHÉ DE DUPES»

Les Genevois doivent se prononcer le 19 mai sur un volet local de la réforme fédérale que la gauche et les syndicats appellent à rejeter

Jérôme Béguin

À Genève, toute la gauche est vent debout contre la réforme fiscale des entreprises et le financement de l'AVS (RFFA) soumise en votation le 19 mai. Particularité locale, les citoyens du bout du lac sont aussi appelés à se prononcer sur un volet local de la réforme. Le comité unitaire «2 x NON à la RFFA» a lancé sa campagne la semaine dernière. Après avoir été les artisans du projet cantonal au Grand Conseil, le Parti socialiste a finalement rejoint le camp des opposants. Voulue par le Conseil d'Etat et la majorité du Grand Conseil, cette réforme fiscale cantonale propose d'établir un taux unique d'imposition du bénéfice des entreprises à 13,99%, contre 24,2% aujourd'hui pour les sociétés suisses et 11,6% pour les multinationales. Les pertes fiscales estimées par les autorités s'élèvent à 186 millions de francs pour l'Etat et à 46 millions pour les communes. «La RFFA n'est fondamentalement pas différente de la RIE III, que le peuple a

rejetée en 2017. L'assiette fiscale va être réduite, avec les différentes déductions prévues, la moyenne de ce que paient les entreprises va descendre à 10,2% environ. Il s'agit d'un transfert vers les plus fortunés de la richesse produite par la population», a expliqué devant la presse Paolo Gilardi, militant du Syndicat des services publics. «Nous avons déjà des services en sous-effectifs, comment pourrions-nous engager du personnel pour faire face aux besoins de la population qui augmente?» interroge Marc Simeth, président du Cartel intersyndical de la fonction publique.

«LOGIQUE DE DUMPING»

Le but proclamé de la réforme est pourtant d'améliorer les conditions-cadres et de favoriser la croissance. «Ça ne tient pas la route, ce n'est pas parce qu'on réduit l'impôt des entreprises qu'elles vont investir dans l'économie, si c'était aussi facile, ça se saurait. Si une entreprise investit, c'est qu'elle estime qu'il y a un marché et rien ne l'em-

pêche de le faire aujourd'hui», conteste Davide De Filippo, vice-président de la CGAS, qui qualifie le projet de «marché de dupes».

Il s'agit aussi de contrer la concurrence fiscale des autres cantons alors que le taux d'imposition vaudois se monte à 13,79% seulement. «L'écart existe déjà, ce n'est pas pour cela que les entreprises ont déménagé de l'autre côté de la Versoix», relève Paolo Gilardi. La droite agit tout de même le spectre de 60 000 emplois menacés. «C'est ce qu'on nous disait déjà pour la RIE III, cela n'a pas été le cas, c'est un mensonge. Rien ne nous garantit, par contre, qu'en cas d'acceptation ces emplois resteront. Dans le canton de Vaud, 1500 emplois dans ce secteur ont été délocalisés depuis l'entrée en vigueur de la réforme cantonale. Là où il y aura une contraction des emplois, c'est absolument certain, c'est dans les services et les investissements publics», prévient Davide De Filippo. De son côté, Jean Rossiaud dénonce une «logique de dumping insupportable» d'un point de vue écologique, social et de solidarité. Pour le député Vert, il faut, au contraire, «repenser l'économie» et «baisser la part des multinationales dans le PIB genevois». «Les statuts spéciaux sont à remplacer par des statuts écologiques», lance-t-il.

ti socialiste, qui relève que «si la droite voulait vraiment une compensation sociale, elle aurait trouvé le moyen de la lier à la réforme fiscale». Quant aux crèches, le militant socialiste rappelle qu'elles dépendent des communes, qui risquent d'être déçues. «Elles n'auront pas d'autres choix que de réduire ou de suspendre les politiques en faveur de la petite enfance.»

COMPENSATIONS «FANTAISISTES»

Le paquet ficelé comprend deux mesures sociales compensatoires: un financement cantonal pour l'accueil de la petite enfance et une augmentation de l'aide au paiement des primes maladie. La première disposition rapporterait 18 millions aux crèches par une ponction de 0,07% sur la masse salariale. La seconde se présente comme un contre-projet à une initiative de la gauche visant à plafonner les primes à 10% du revenu. L'idée est que, pour un franc de perte fiscale sur le plan cantonal du fait de la réforme, un franc soit alloué aux subsides maladie. Les charges de l'Etat seraient donc alourdies d'autant. «C'est tout à fait fantaisiste», s'amuse Guilhem Kokot du Par-

ti socialiste, qui relève que «si la droite voulait vraiment une compensation sociale, elle aurait trouvé le moyen de la lier à la réforme fiscale». Quant aux crèches, le militant socialiste rappelle qu'elles dépendent des communes, qui risquent d'être déçues. «Elles n'auront pas d'autres choix que de réduire ou de suspendre les politiques en faveur de la petite enfance.»

«Les communes sont les grandes oubliées de cette réforme, elles seront pourtant largement touchées. Environ 40% de l'impôt des entreprises leur sera perdu, cela représente en moyenne 10% des recettes fiscales des communes et jusqu'à 30% pour celles qui hébergent de nombreuses entreprises. Il est sûr qu'on ira vers une augmentation du centime additionnel et, en cas de refus, vers une baisse de prestations, pointe Jean-Luc Ferrière, secrétaire syndical du Sit. On nous enfume quand on dit que c'est une réforme équilibrée.» ■

Les magasins de Nyon fermeront à 19h le samedi...

... à moins que le peuple en décide autrement, si un référendum est lancé

Aline Andrey

«Nous déplorons, dans une ville où il existe une Convention collective de travail (CCT) de la vente, que la Municipalité décide d'accéder à la demande de la Société industrielle et commerciale de Nyon (SIC) plutôt que de privilégier le partenariat social.» Maurizio Colella, secrétaire syndical d'Unia Vaud, ajoute: «Les vendeuses sont en colère et nous pressent d'agir. Un référendum est possible, mais c'est à elles d'en décider. Une assemblée générale est convoquée par Unia lundi soir (le 8 avril, au moment du bouclage du journal, *ndlr*).» L'ouverture des magasins jusqu'à 19h le samedi au centre-ville de Nyon n'était donc pas un poisson d'avril. Le 1^{er}, la majorité de droite du Conseil com-

munal a appuyé la Municipalité dans son souhait de prolonger les horaires d'ouverture (50 oui, 29 non et 8 abstentions). Elle a donc suivi les conclusions de la majorité de la Commission (constituée de cinq membres de partis de droite): «En plus de s'adapter aux habitudes de consommation actuelles et de contribuer à l'uniformisation de la plage horaire autorisée par le Règlement sur le territoire communal, elle vise à corriger le désavantage concurrentiel des commerçants nyonnais par rapport aux communes de la région sur le plan horaire.» Tout en relevant que «la présente modification ne résoudra pas, à elle seule, les difficultés rencontrées par les commerçants nyonnais» et la nécessité «d'améliorer l'accessibilité du centre-ville pour tous les types de transport».



Nyon est la seule municipalité du canton de Vaud à vouloir ouvrir ses magasins du centre-ville aussi tard le samedi.

HARMONISER D'ABORD

Pour la gauche, la ville devrait favoriser, au contraire, les zones piétonnes et les terrasses, et y proposer des animations. De surcroît, une harmonisation des horaires serait nécessaire avant de proposer une heure supplémentaire le samedi. Preuve en est que, actuellement, des petits magasins ferment en début ou en milieu d'après-midi le samedi. Le conseiller communal socialiste, Alexandre Démétriadès, signale le résultat du recensement mené par la

gauche: «Sur 52 commerces – en comptant le centre commercial La Combe comme un seul – un peu moins d'un tiers ferme à 18h aujourd'hui. Ce qui veut bien dire que cette heure supplémentaire le samedi va privilégier les mastodontes, tels que Manor, Migros et Coop. Ce qui va encore plus miner les petits bouchers par exemple qui ferment entre 12h30 et 17h. Qui veut-on aider? Les grandes enseignes ou les petits commerçants locaux?»

Le socialiste relève que le respect

d'«un réel partenariat social», avec des contreparties conséquentes en cas d'élargissement des horaires, est primordial. Tout en mettant en doute l'efficacité de la mesure, face notamment à la concurrence du commerce en ligne. Dans tous les cas, Nyon est la seule municipalité du canton de Vaud à vouloir ouvrir ses magasins du centre-ville aussi tard le samedi. ■

EN UN CLIN D'OEIL

La lutte pour le climat continue



Pour la quatrième fois cette année, des milliers de personnes de toutes les générations ont à nouveau manifesté dans de nombreuses localités de Suisse pour exiger des mesures réelles contre le réchauffement climatique. A Lausanne (photos) plusieurs actions symboliques étaient prévues sur le parcours, mais des militants ont été arrêtés préventivement et «des craies confisquées», selon les organisateurs. «Nos actions se voulaient positives pour montrer comment une ville peut être belle», a déclaré l'un d'eux à l'issue du cortège sur la place de la Riponne. Soit sans publicité ni déchet, avec davantage de pistes cyclables et de zones piétonnes. Plus largement, durant les dernières semaines, les villes de Bâle, Delémont et Olten, ainsi que le canton de

Vaud ont déclaré l'état d'urgence climatique. Mais la mise en place de dispositions concrètes se fait attendre pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Dans la capitale vaudoise, un militant du mouvement Grève du climat a lancé au micro: «Le café éthique, la pâte à tartiner bio ou la douche de 3 minutes ne nous sauveront pas!» Appelant ensuite, au-delà des actes individuels, à s'unir et à réclamer des comptes à la centaine de multinationales qui émettent 70% des gaz à effet de serre, ainsi qu'aux banques suisses qui financent les responsables de la pollution dans le monde. Prochaine manifestation: le vendredi 24 mai. ■ Aline Andrey/photos Neil Labrador

LOI DU SILENCE SUR LES ÉCRANS



Dans *Grâce à Dieu*, l'acteur Melvil Poupaud interprète Alexandre, une victime de prêtre pédophile qui se bat contre le silence de l'Eglise.



Doris Wagner, une ancienne religieuse victime de viols et héroïne de *#Female Pleasure*, élève aujourd'hui la voix contre les agressions sexuelles au sein de l'Eglise.

Coïncidence ou reflet d'un réveil des consciences, le mois de mars 2019 aura mis en évidence sur petits et grands écrans, des films et des documentaires à la thématique récurrente

Freddy Landry

Le 21 mars, M6 consacrait toute une soirée à Michael Jackson (1958-2009), extraordinaire homme de spectacle admiré par des millions de fans, avec la diffusion du documentaire *Leaving Neverland* suivi d'un débat. Le réalisateur, Dan Reed, y construit une enquête en deux parties d'une durée totale d'un peu moins de 3h30 autour des témoignages de deux adultes qui passèrent, dans leur enfance, l'un dès 7 ans, l'autre dès 10 ans, des nuits dans le lit du chanteur,

propriétaire d'un splendide «palais», le ranch de *Neverland*. Et Dan Reed assume totalement ce documentaire dit «à charge». Le point de vue de l'auteur est clair: pour lui, Michael Jackson était un pédophile.

UN PRÊTRE PÉDOPHILE

De l'autre côté de l'Atlantique, en France, un prêtre catholique longtemps à la tête d'un groupe de scouts, Bernard Preynat, est accusé d'actes pédophiles. Son supérieur hiérarchique, le cardinal Barbarin en charge du diocèse de Lyon, était vraisemblablement

au courant. Ce dernier prononça en conférence de presse une phrase qui fit grand bruit: «La majorité des faits, grâce à Dieu, sont prescrits!» Cette maladresse, non seulement verbale, permet au cinéaste François Ozon de donner à son nouveau film ce titre «ironique», *Grâce à Dieu*, qui relate l'affaire Preynat avec une grande précision. Quelques semaines avant la sortie du film, des tentatives sont faites pour en retarder la date et, si possible, même en interdire la projection. Cette médiation donne alors une bonne impulsion au film et un élan qui lui permet jusqu'à ce jour de rencontrer une assez large audience sur grand écran.

Deux semaines après la sortie du film, le 7 mars, le cardinal Barbarin est condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir «couvert» de son autorité et par son silence les agissements du père Preynat à l'encontre de plusieurs générations d'adolescents. Mais lorsque le cardinal Barbarin souhaite remettre sa démission en mains papales, le pape François le prie de ne le

faire qu'une fois le processus judiciaire en cours terminé. Dans cette affaire comme dans de nombreuses autres similaires, le silence est assez largement, et à juste titre, reproché à l'Eglise catholique. Le silence jusqu'alors si pesant est certes, grâce à ce film, en partie brisé, mais une réelle prudence subsiste.

NONNES ABUSÉES ET SILENCE LIBÉRÉ

Hasard ou reflet de l'inscription dans le «mauvais» air du temps, le 5 mars, Arte proposait une enquête intitulée *Religieuses abusées: l'autre scandale de l'Eglise*, suivie d'un débat, peut-être trop rapide, qui ne pouvait être contradictoire puisqu'il voulait compléter ce documentaire. Cet autre scandale, c'est le viol de nonnes par des prêtres abusant de leur pouvoir et imposant «obéissance» à des femmes qui se mettent au service de Dieu et non à disposition du désir de prêtres.

Autre documentaire en salles depuis quelques semaines en Suisse romande, *#Female Pleasure* de la cinéaste suisse

Barbara Miller semble promis à un beau succès de par son sujet qui brise le tabou d'un autre silence. Le silence qui règne autour de la vulve, du clitoris et du plaisir féminin dans l'amour. Cinq femmes d'Asie, d'Afrique et d'Europe témoignent. Parmi elles, tranquille, souriante, une ancienne nonne, heureuse d'avoir enfin pu briser le silence qui s'installe, pesant, parfois pendant de longues années, autour d'un viol qui rend encore plus difficile la libération de la parole en matière de sexualité et la revendication à être heureuse en amour.

LE SPECTATEUR ET «SA» SÉRIE

Abus et viols dans les milieux catholiques, revendications pour le droit au plaisir... Le spectateur aura ainsi pu, durant le mois de mars 2019, composer son propre programme et devenir à la fois l'auteur et le spectateur de «sa» série autour de la thématique récurrente du silence libéré. ■

Grâce à Dieu de François Ozon et *#Female Pleasure* de Barbara Miller, projections dans plusieurs salles romandes.

SUR LES TRACES DE L'APOLLON DE GAZA

Dans son dernier documentaire, le cinéaste Nicolas Wadimoff enquête sur la disparition d'une statue antique à Gaza. Une autre manière de s'intéresser à cette terre meurtrie de Palestine

Sonya Mermoud

Pêche miraculeuse. En 2013, une statue d'Apollon, dieu des Arts, de la Beauté et des Divinations, est trouvée au large de Gaza avant de disparaître quelques semaines plus tard dans d'étranges conditions. Nicolas Wadimoff – avec la collaboration de Béatrice Guelpa – décide d'enquêter sur cette énigme. Rumeur ou découverte d'un trésor inestimable? Authentique antiquité ou vulgaire copie? Dans son documentaire, *L'Apollon de Gaza*, le cinéaste genevois interviewe différents témoins qui ont vu le bronze de leurs propres yeux ou sur des photos. Chacun y va alors de son credo. Qui d'affirmer que le dieu surgit des eaux n'y a guère séjourné et d'attribuer sa découverte à des Bédouins qui l'auraient ramené du Sinaï avant de le jeter dans la Méditerranée. Qui de s'interroger sur l'origine grecque ou romaine de la sculpture et, dès lors, de sa date réelle, influant sur sa valeur historique et marchande. Qui de jurer qu'il s'agit d'un faux. Alors qu'un autre repousse avec force cette hypothèse, précisant que personne à Gaza n'a les moyens de fondre 300 kilos de bronze...

RÉALITÉ AUX LECTURES MULTIPLES

Intrigue passionnante, l'histoire s'articule autour des informations récoltées auprès de différents protagonistes. Archéologues, membres du gouvernement, journalistes, restaurateur d'objets antiques, etc., donnent chacun leur version sur cet Apollon suscitant moult convoitise et qui s'est aujourd'hui vo-



IMAGE TIRÉE DU FILM

latilisé. Dans quelles mains est tombée la divinité? L'aile armée du Hamas? Des mafieux? Le gouvernement en place? Des hommes d'affaires? Des collectionneurs? La famille du pêcheur qui l'a découverte et qui espère bien en tirer profit?... Le cinéaste ne valide aucune piste, ni sur les origines de la statue ni sur son éventuel détenteur, laissant le spectateur se perdre en conjectures. Traque captivante d'une vérité polymorphe, le documentaire sert aussi clairement de prétexte à Nicolas Wadimoff pour parler de Gaza. Pour évoquer de manière différente ce territoire meurtri par les guerres et un blocus impitoyable. L'absence de perspectives et de repères. Une réalité aux lectures multiples, à l'image des points

de vue contradictoires de ses interlocuteurs. Nicolas Wadimoff promène sa caméra sur cette bande de terre figurant parmi les plus dévastées de la planète, saisissant des bribes du quotidien des Gazaouis. Un contrôle de police. L'appel à la prière. Des jeunes qui plongent dans la Méditerranée, omniprésente ou presque dans ce film délicat, à l'indéniable portée esthétique... Et surtout cette vie qui, toujours, l'emporte. Envers et contre tout. Cette persistance de l'espoir quand bien même tout semble désespérément figé. Avec, en toile de fond, une poésie intemporelle empreinte de mélancolie jetant un pont entre un lointain passé et le présent. Montrant un Gaza existant au-delà de son seul empiement. Dans le rayonnement de ce

mystérieux Apollon propre à lui rendre une part de sa dignité et de sa fierté trop souvent bafouées.

ENTRE POLAR ET RÉFLEXION

Le documentaire permet ainsi à son auteur de revenir sur ce territoire palestinien, matière première de deux autres de ses œuvres, *L'Accord* et *Aisheen*, lui qui entretient avec Gaza une relation particulière. Dans une interview réalisée par Vincent Adatte, le Genevois précisera encore: «*L'Apollon de Gaza* est à la fois une histoire romanesque – un peu à la *Blake et Mortimer*, *Tintin* ou encore *Les aventuriers de l'arche perdue* – et une réflexion sur le temps qui passe, sur les civilisations qui naissent et s'éteignent. Humblement

et symboliquement, je souhaitais aussi redonner à Gaza, du moins essayer, un autre statut peut-être plus immuable, au-delà de cette bêtise fracassante qui semble régner aujourd'hui.» Alors que Nicolas Wadimoff soulignera encore, toujours dans le même entretien: «L'impossibilité de cette statue de pouvoir être montrée au grand jour représente aussi l'impossibilité pour le peuple de Gaza d'exister librement.» Un documentaire doublé d'une allégorie de la question israélo-palestinienne, mêlant suspense et envolées philosophiques, à ne pas manquer. Projection dans plusieurs salles romandes. ■

